

Gudrun Ledegen et Gaëlle Corré

Le « parler » ordinaire réunionnais à la radio

Le « parler » ordinaire réunionnais à la radio

Gudrun Ledegen, Maître de conférences en Sciences du langage à l'Université de la Réunion, avec la collaboration de Gaëlle Corré, étudiante en DEA de Sciences du langage à l'Université de la Réunion

Il est bien connu que les médias jouent un rôle d'« accélérateur » sociolinguistique, venant intensifier le contact avec la langue standard et occasionnant par là une extension plus rapide de la langue standard. On les trouve aussi de plus en plus en tant qu'exemples de parler « ordinaire », au grand dam de certains observateurs profanes ou professionnels. À la Réunion, cette modification du paysage médiatique a permis, par la mise sur la scène publique, une diffusion et une légitimation (Simonin 2003) du parler « ordinaire » réunionnais.

Émissions interactives : détracteurs et défenseurs

D'aucuns s'offusquent des changements intervenus ces dernières décennies sur les ondes radiophoniques où les auditeurs ont de plus en plus la parole. Ainsi, la radio ne serait plus la radio : « *au gré des ondes, en zappant d'une fréquence à l'autre sur la bande FM, l'auditeur n'entend presque plus que lui-même. [...] [Le phénomène] inquiète tous ceux qui se disent, finalement, que le public n'est jamais autant lui-même que silencieux tant le débridement "interactif" actuel des ondes s'apparente à cette tour de Babel que les descendants de Noé eurent jadis la prétention sacrilège d'élever jusqu'au ciel* » (Meyer, 2003, p. 9). Ces discours sur la crise de la radio s'accompagnent de ceux sur la crise de la langue : « fin de phrases en eau de boudin » (*op. cit.*, p. 103) ; « la ruine du langage » (*op. cit.*, p. 107) ; « implacable appauvrissement du vocabulaire » (*op. cit.*, p. 109)... Ces citations sont représentatives des regards des observateurs profanes qui, suite à ce relâchement des médias et des locuteurs, s'inquiètent du déclin du français.

Il est vrai qu'auparavant la parole dans l'espace public détenait une légitimité qui la posait comme norme linguistique ;

ces façons de parler ont été profondément modifiées. Mais plutôt que de s'alarmer devant ces modifications et de regretter que ce média ne règle plus le bon usage du français – comme le posait encore H. Walter en 1988 –, on peut aussi adopter un point de vue résolument sociolinguistique et considérer que les repères normatifs ont changé. Le virage vers plus de naturel a fait que ce média est devenu aussi, mais non exclusivement comme le martèlent parfois les défenseurs professionnels ou profanes du bon usage, un miroir de la diversité linguistique. Il fait entendre la parole « ordinaire », la façon de s'exprimer de tous les jours où – toutes classes sociales confondues – nous réalisons dans une moindre mesure que dans un contexte formel les accords du participe passé, les liaisons, et les *ne* de négation... (Gadet 1989).

À la Réunion, il se rajoute un autre aspect à cette ouverture registrale du français : les modifications dans le paysage médiatique ont permis la mise sur la scène publique du créole, légitimant ainsi cette langue, auparavant interdite d'antenne. Le créole – ainsi que l'alternance créole-français et le français « ordinaire » tel qu'il est pratiqué à la Réunion – étant surtout attesté dans les émissions interactives, celles-ci démontrent ici toutes leurs vertus sociolinguistiques. Après l'évocation de quelques repères historiques et sociolinguistiques, qui sont abordés plus spécifiquement dans d'autres articles de ce numéro, nous présenterons une analyse sociolinguistique se concentrant sur les émissions interactives : elle mettra en lumière le succès de telles émissions et la diversité des pratiques sur les ondes radiophoniques réunionnaises. Nous concluons sur l'impact de la radio sur la situation sociolinguistique, impact visible dans les pratiques linguistiques ainsi que dans les attitudes et représentations sociolinguistiques de la population, tout particulièrement des jeunes.

Le « parler » ordinaire réunionnais à la radio

Gudrun Ledegen et Gaëlle Corré

Quelques repères historiques et sociolinguistiques

La société réunionnaise a vécu ces trente dernières années des transformations rapides et profondes : un quart de siècle après la départementalisation, dans les années 1970-1980, la Réunion est passée très rapidement d'une société traditionnelle, issue de la société de « plantation »¹, à une société moderne suivant le modèle exogène d'inspiration métropolitaine². Cette évolution de la société a eu un impact certain sur le paysage sociolinguistique : l'usage du français s'est généralisé par différents facteurs comme l'évolution en profondeur de l'appareil de formation, la présence plus grande de métropolitains, l'offre accrue du média télévisuel... Dans le même temps, le créole, encore très pratiqué par une grande majorité de la population, regagne du terrain et apparaît de plus en plus dans l'espace public médiatique³. En effet, l'ouverture de l'espace médiatique⁴ se fait à la Réunion dans la période des années 1976-1986 ; le paysage radiophonique va intégralement évoluer à la suite de la libéralisation des ondes : ainsi, *Radio FreeDOM* émet pour la première fois le 14 juillet 1981, et « innove dans le paysage radiophonique local en laissant une place grandissante au créole et à l'expression populaire, essentiellement au travers des émissions interactives » (Watin et Wolff, 1995, p. 31).

Radios réunionnaises : miroir des pratiques « ordinaires »

Les moments où s'atteste le parler « ordinaire » réunionnais se concentrent surtout dans les émissions interactives qui connaissent un grand succès à la Réunion. Le public, auditeur assidu, fait souvent preuve d'une grande réactivité : ainsi, lors de mouvements sociaux ou d'accidents, un grand nombre de personnes téléphone pour témoigner, pour donner son avis, etc. Dans cette société où l'on accorde encore une grande importance au lien social traditionnel de l'interconnaissance⁵, les émissions interactives permettent aux auditeurs d'employer leurs pratiques linguistiques habituelles : les auditeurs appellent un animateur qu'ils ont l'impression de connaître, à force de l'entendre à la radio, tout en s'adressant aussi à leurs connaissances. De plus, le truchement du téléphone et de la radio met ici pour l'auditeur une importante sourdine à l'insécurité linguistique

(Fioux 1995) : le téléphone permet une communication sans face à face, où l'anonymat peut être conservé ; de plus, l'auditeur appelle de chez lui, et avec ses propres repères, quelqu'un qu'il ne pourrait pas inviter chez lui, dépassant ainsi, momentanément, les frontières sociales.

Ainsi, la majorité des radios locales – qu'elles s'adressent au public en général ou qu'elles soient plus spécifiquement destinées aux jeunes – fait aujourd'hui entendre des pratiques réunionnaises « ordinaires », lors de moments interactifs. Des analyses linguistiques et sociolinguistiques, menées dans le cadre du grand corpus oral *Valirun*⁶ sur ce type de corpus radiophoniques, révèlent des pratiques en français, en créole et alternant français et créole, ainsi que des fonctions diverses assumées par le créole⁷.

Le premier exemple est issu de la fin d'une interaction où l'auditrice parle en français et en alternant français et créole. Ici la pratique mélangée de la part de l'auditrice révèle un moment de proximité avec l'animatrice et avec le public ; nous soulignons qu'à d'autres moments, ici comme dans d'autres corpus, aucune raison particulière n'explique l'alternance, si ce n'est que c'est sa pratique habituelle.

Animatrice : *ben oui ben c'est pour ça qu'il faudrait peut-être aller voir les gendarmes et puis euh*

Auditrice : *mé mi kroï ke [mais je crois que]... ma cousine elle a été elle a porté plainte*

Animatrice : *ben bien sûr*

Auditrice : *bin moi mi di moi ma téléphoné in kou sur Radio FreeDOM ben moi ma lavé d(e) la chans XX ma eu Radio FreeDOM voilà pour signaler ben pour que les femmes ki fé se chemin la évité évité*

[oui moi je dis moi je vais téléphoner un coup sur Radio FreeDOM ben moi j'ai eu de la chance XX j'ai eu Radio FreeDOM voilà pour signaler ben pour que les femmes qui font ce chemin-là évitez évitez]

(*FreeDOM*, « Parole libre », 5 avril, 2004)

Dans l'enregistrement suivant, l'auditeur parle dès le départ en créole. L'animatrice de l'émission, qui porte sur les droits des consommateurs, expose la règle juridique en français et passe ensuite au créole en s'adaptant à la langue de son interlocuteur :

Gudrun Ledegen et Gaëlle Corré

Le « parler » ordinaire réunionnais à la radio



Rue Ile Maurice, D.R.

Auditeur : mais la la maison d(e) crédit / la revni dési l(e) dosié / en disant ramène la voiture [*mais là la maison de crédit est revenue sur le dossier / en disant ramène la voiture*]

Animatrice : non monsieur / *s'i(l)* y a un jugement de tribunal c'est le jugement du tribunal qui compte

Auditeur : ben voilà

Animatrice : donc le monsieur ou / ke nana le loto ke nana son papier tribunal / la di ali pèy 450 euro par moi [*donc le monsieur où il y a l'auto a son papier du tribunal / on lui a dit de payer 450 euros par mois*]

Auditeur : li pèy [*il paye*]

(FreeDOM, « Droit de parole », 16 avril 2004)

Les deux exemples suivants sont extraits de radio NRJ où la présence du créole est très rare (Corré 2004) ; lors du jeu le *Loft* qui durait un mois, la plupart des *lofteurs* utilisent parfois le créole mais uniquement dans un but ludique ; un seul *lofteur* se distingue des autres en l'utilisant de façon diversifiée : par exemple, dans cet extrait où il doit trouver le titre d'une chanson, il se parle à lui-même et aux autres tout naturellement en créole :

L2 : mi té koné le morso mé mi koné pu èstèr [*je connaissais le morceau mais je le connais p(l)us maintenant*]

L1 : ah ben oui

L2 : je t'aime moi non plus

(« Loft NRJ », 2001)

Un autre exemple dans ce même jeu est extrait d'un débat qui a lieu entre les participants et un auditeur, lequel parle en créole de sujets fort sérieux, comme les SDF à la Réunion et en France :

LO : sa tu tou d(e) suit a oui relativman + ou pran lé de lé de la + bon lé in pe méchan sak mi sa di [*ça tue tout d(e) suite ah oui relativ(e)ment + tu prends les deux les deux là + bon c'est un peu méchant ce que je vais dire*]

L1 : ouais

LO : mé : banna laba an Frans i : i krèv la mizèr ou oi [*mais : eux là-bas en France ils ils crèvent dans la misère tu vois*]

L1 : hum

(« Loft NRJ », 2001)

Faire entendre cette diversité linguistique comme pratique normale, habituelle, sur les ondes radiophoniques a forcément des répercussions sur le public. C'est ce qu'on constate tout particulièrement dans le public jeune, qui a toujours baigné dans ce paysage radiophonique profondément modifié. Différentes enquêtes et analyses de pratiques de jeunes réunionnais montrent que ceux-ci s'inscrivent pleinement dans la logique post-diglossique : tout comme leurs aînés, ils pratiquent des mélanges linguistiques⁸, mais à la différence des générations précédentes, ils les assument, voire les revendiquent, sur le plan identitaire (Ledegen

Le « parler » ordinaire réunionnais à la radio

Gudrun Ledegen et Gaëlle Corré

2002). Ainsi, ce sont leurs attitudes et représentations face au mélange, qui sont innovantes : les jeunes s'inscrivent en effet majoritairement dans une dynamique *interlectale* (Prudent 1981) pleinement assumée.

Ainsi, à la suite de la libéralisation des ondes, la grande majorité des médias radiophoniques réunionnais a joué la carte de la proximité avec des émissions interactives qui ont légitimé les pratiques ordinaires à la Réunion : le créole, le mélange créole-français et le français « ordinaire » réunionnais. De ce fait, on constate aujourd'hui une coexistence plus pacifique des langues à la Réunion, changement attesté dans les pratiques, attitudes et représentations des locuteurs, tout particulièrement auprès des jeunes.

Bibliographie

Gaëlle Corré, 2004, *Analyse sociolinguistique du Loft radiophonique de « My NRJ »*, Mémoire de maîtrise en Sciences du langage, sous la direction de G. Ledegen, Université de la Réunion.

Paule Fioux, 1995, « Quelques sourdines à l'insécurité linguistique », in Claudine Bavoux (Ed.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches plurielles, lexicographiques, interactionnelles et textuelles*, Paris, L'Harmattan, p. 151-165.

Françoise Gadet, 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.

Bernard Idelson, 2002, « L'espace médiatique réunionnais, hier et aujourd'hui », *Hermès*, n° 32-33, Paris, CNRS Éditions, p. 101-110.

Bernard Idelson, 2005, « Le créole dans les médias réunionnais : débat et usages », in Nathalie Almar et Nathalie Noël-Cadet (éd.), « La question des genres », *Actes du séminaire (N)TIC dans l'océan Indien*, Université de la Réunion, p. 101-111.

Gudrun Ledegen, à paraître, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les "parlers jeunes" réunionnais », in Gudrun Ledegen (éd.), « Parlers jeunes et normes endogènes », *Actes de la 8^e Table Ronde du Moufia*, 4-5 avril 2005, St Denis de la Réunion.

Gudrun Ledegen, 2002, « Les "parlers jeunes" à la Réunion : i totoch sérieux », *VEI Enjeux*, n° 130, « Pratiques

langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs », p. 133-149.

Michel Meyer, 2003, « *Un rebeu n'peut pas mater une meuf de cheri* ». *Paroles d'auditeurs*, Paris, Éditions des Syrtes, p. 9.

Lambert Félix Prudent, 1981, « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, p. 13-38.

Jacky Simonin et Michel Watin, 1993, « Espace public et communications médiatisées à la Réunion », *Études créoles*, vol. XVI, n° 2, p. 40-52.

Jacky Simonin, 2003, « Médias de contact et contact de langues. Le cas réunionnais », in Gudrun Ledegen (éd.), *Anciens et nouveaux plurilinguismes. Actes de la 6^e table ronde du Moufia*, 1-2 février 2001, Fernelmont, Éditions modulaires européennes, p. 99-112.

Henriette Walter, 1995, *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988, p. 306-307.

Michel Watin et Eliane Wolff, « L'émergence de l'espace public à la Réunion : un contexte socio-historique singulier », *Études de communication*, n° 17, « Médias et communication dans un espace régional », Lille, Université de Lille 3, p. 19-39.

Notes

1 La société d'« habitation » est le moment allant de l'installation des premiers colons jusqu'au développement des cultures agro-industrielles coloniales – la société de « plantation » –, où arrive une main d'œuvre servile abondante.

2 Cf. M. Watin dans ce numéro.

3 Cf. L. Souprayan-Cavery dans ce numéro.

4 Cf. B. Idelson dans ce numéro.

5 Versus le frottement anonyme de la modernité (cf. M. Watin dans ce numéro).

6 *Valirun* (Variétés Linguistiques de la Réunion) est une banque de données orales numériques sur la langue créole et française à la Réunion constituée depuis 6 ans.

7 Auparavant le créole, quand il s'employait à l'antenne, s'attestait lors d'émissions interactives avec des humoristes locaux, révélant ainsi le « statut dévalorisé que lui confèrent alors les acteurs de la radio » (Idelson, 2005, p. 106).

8 Ces pratiques sont diverses : on y atteste un mélange des langues en présence, adossé dans des degrés variables au pôle créole ou français ; certains jeunes empruntent aux parlers jeunes métropolitains (dont le verlan), d'autres au contraire rejettent ces éléments considérés comme « étrangers »... (Ledegen, 2002 ; à paraître).